



DIRECTION GENERALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

4191-SD

MAIRIE DE

## DEGREVEMENTS D'IMPOTS DIRECTS

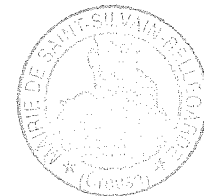
Pertes de récoltes causées par la sécheresse 2016

# AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que les listes des parcelles faisant l'objet de dégrèvements au titre des pertes de récoltes, ainsi que le montant de ceux-ci, peuvent être consultés en Mairie à partir du 20 Novembre 2017

A Saint Silvan Belligarde Le 20 Novembre 2017

Le Maire,



**Nota** – Le présent avis sera affiché et publié dans les différentes parties de la commune dès sa réception.